



MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST
741, CHEMIN HUNTER
AYER'S CLIFF, QUÉBEC J0B 1C0
TÉL : 819-838-4334
COURRIEL : BARNSTON.OUEST@XITTEL .CA

AVIS PUBLIC

Règlement numéro 256-2016 Règlement modifiant le Règlement numéro 243 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest

AVIS est par la présente donné, par la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que lors de la séance ordinaire de son conseil tenue le 6 septembre 2016, le conseil municipal a adopté le **Règlement numéro 256-2016 Règlement modifiant le Règlement numéro 243 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest.**

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau.

Donné à Barnston-Ouest, ce 21 septembre 2016.

Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière